



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Mali

Question au Gouvernement n° 127

Texte de la question

MALI

M. le président. La parole est à M. Joaquim Pueyo, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Joaquim Pueyo. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères et porte sur la situation extrêmement préoccupante qui sévit actuellement au Mali ; je voudrais y associer M. Pouria Amirshahi, député des Français de l'étranger.

Monsieur le ministre, le Mali connaît depuis six mois une période d'instabilité majeure. En effet, ce pays, qui entretient depuis longtemps des relations très étroites avec la France, a connu en l'espace de quelques mois un coup d'État militaire et l'occupation d'une partie importante de son territoire par des groupes islamistes.

Aujourd'hui, les enjeux sont à la fois humanitaires et géopolitiques : 3 millions d'enfants de moins de cinq ans pourraient à brève échéance souffrir de formes graves de malnutrition, des sites archéologiques majeurs ont été irrémédiablement détruits, et les journaux se font chaque jour l'écho d'atteintes aux droits de l'Homme du fait de l'instauration de la *charia* et d'un climat de terreur. Au-delà, ces milices islamistes menacent l'équilibre de la région tout entière et il y aurait assurément beaucoup à craindre de la constitution d'un " Sahelistan " au coeur de l'Afrique.

Toutefois, en raison même des liens historiques qui la lient au Mali, la France doit faire preuve d'une extrême prudence, d'autant que plusieurs de nos ressortissants sont actuellement retenus en otage au Sahel.

Monsieur le ministre, quelle réponse la France compte-t-elle apporter à la récente demande du gouvernement malien d'intervenir militairement dans le nord du Mali ? La France saura-t-elle concilier à la fois les exigences de la solidarité internationale contre le fondamentalisme et la sauvegarde de nos intérêts nationaux ?

(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur le député, votre terme de " Sahelistan " - contraction de " Sahel ", qui désigne une bande de territoire désertique plus grande que la France, et d'" Afghanistan ", où a sévi le terrorisme - résume, hélas, la situation. (" Bravo ! " sur de nombreux bancs du groupe UMP.)

Mme Claude Greff. Nous n'avions pas compris !

M. Laurent Fabius, *ministre*. Celle-ci soulève évidemment, sur tous les bancs, beaucoup d'émotion.

Les terroristes dont je parle détiennent des otages français, des armes, dont une partie vient de Libye, ainsi que des moyens financiers considérables liés au trafic de drogue ; ils se livrent à des exactions multiples, n'hésitant pas à violer, à amputer et à tuer.

La France s'est, dès la nomination de ce gouvernement, portée aux avant-postes. Ceux d'entre vous qui suivent ces questions, en particulier les membres des commissions des affaires étrangères, savent que nous avons entretenu des contacts très précis, non seulement avec les autorités du Mali, mais aussi avec tous les pays voisins.

La semaine dernière, à l'assemblée générale des Nations unies, un début de consensus s'est dessiné en faveur d'une intervention en plusieurs étapes. Le discours du Président de la République a été salué par le premier ministre du Mali, qui a déclaré - c'est optimiste - qu'il s'agissait peut-être du début de la fin de la crise.

(Murmures sur les bancs du groupe UMP.)

Voilà où nous en sommes. La France joue un rôle de facilitateur ; elle est aux côtés des Africains. C'est notre devoir et leur intérêt. Nous serons parmi les premiers à leur porter secours. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Joaquim Pueyo](#)

Circonscription : Orne (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 127

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 octobre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 octobre 2012](#)